65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 462-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 462 AYANT POUR EFFET D'ÉTABLIR DES POLITIQUES ADMINISTRATIVES POUR LA PERCEPTION DES COMPTES

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 17 janvier 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le Règlement numéro 462-3 modifiant le règlement numéro 462 ayant pour effet d'établir des politiques administratives pour la perception des comptes.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 22e jour du mois de janvier 2024.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier